

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envois des 3 numéros de la semaine)	11.—	5.50	3.—
Cafés, Hôtels et Pensions	5.70	2.85	1.50

Le Journal est envoyé gratuitement à l'essai, pendant 15 jours à toute personne qui en fera la demande. Le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint en supplément au prix de fr. 0.60 par semestre.

Administration & Expédition :

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du « Journal », soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par l'Administration du « Journal ».

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace	0.10	0.15	0.20
Minimum (5 lignes)	50 cts.		
Réclames	40 cts.		

L'abonnement au « JOURNAL » donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 6 lignes, à paraître sous la rubrique des petites annonces. — Les annonces sont reçues à toute heure aux bureaux du « Journal ».

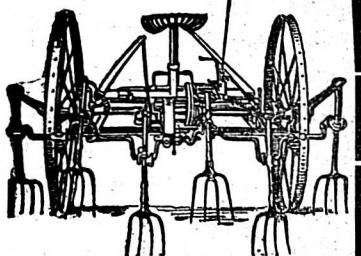
FRITZ MARTI SOC. ANON. BERNE — DEPOT A YVERDON

FAUCHEUSES «DEERING IDEAL» à 1 et 2 chevaux, verticales et non verticales, de construction nouvelle et excellente, appropriées pour tous les terrains, coupe rase. 11600 de ces faucheuses sont en service en Suisse. La meilleure recommandation pour cette faucheuse, c'est cet écoulement considérable, qui n'a point été atteint par d'autres systèmes. — Nous prions de commander à temps.

Pour être sûr de ne pas recevoir des contrefaçons médiocres on est prié de nous commander directement les pièces de réserve „Deering Idéal“ ou par nos représentants officiels.

Livraison à l'essai — Représentant: Jos. Em. de Riedmatten, Sion — Garanties étendues — Facilité de paiement — Prière de demander nos prospectus

FANEUSES à fourches et à tambour, solides et marchant légèrement, systèmes éprouvés. RATEAUX A CHEVAL, forts et légers, travaillent proprement et manœuvre facile. Râteaux à mains. MONTE-FOIN, d'excellente construction, pince solide en acier à ressort, dents flexibles, ne se pliant pas. Plusieurs centaines en fonction en Suisse; à la meilleure satisfaction. Presse à foin, Bineuses et Butteuses. Charrues Brabant doubles, Cultivateurs, machines à semer, herses pompes à purin.



A LIRE ATTENTIVEMENT

Une ingénieuse combinaison de la Caisse Française assure à chacun un capital dépassant cinq fois ses versements en outre des nombreuses chances de gagner un gros lot: 14 tirages par an avec plus de 7000 lots. Minimes versements mensuels. Vérification gratuite de toutes obligations à primes depuis le 1er tirage jusqu'à ce jour. Demander notices gratuites à la Caisse Française, 595 797 19, rue Haxe. Marseille

On demande de suite une fille d'office

Adresser offre Hotel Victoria Lausanne 798

Plus de Goître!

STRUMALINE

SOUVERAIN contre le gros cou. Dépôts dans toutes les pharmacies. ooooooo

Dépôt général: D. Grewar, Meiringen.

Prix du flacon: fr. 1.50

Thés de Ceylan de Chine 467

Maison E. STEINMANN Thés en gros GENEVE

Demandez ce thé à votre épicière

DOMESTIQUE

de campagne, sachant traire et faucher, est demandé chez H. Blanchet, fermier à Orbe (Vaud). G. L.1105 Bon gage. Entrée de suite. 796

Bon piano d'occasion

à vendre ou à louer, prix modéré. S'adresser à l'imprimerie du Journal qui indiquera.

600 000

300.000, 60.000, 30.000, jusqu'à 240 fr au minimum sont à gagner avec un billet. 772

Chaque billet est gagnant. Six tirages par an: 1^{er} juin, 1^{er} août, 1^{er} octobre, 1^{er} décembre. Les plus petits lots étant à peu près égaux à la mise, on ne court presque pas de risques. 774

Partis à 5 fr.

Prospectus gratis Bankhaus Danemark Kopenhagen K. 5.

POUDRE DE LESSIVE AU BORAX - TEREBENTINE LAVE D'ELLE-MEME

RETERSPIZ & Cie

WALZENHAUSEN (Schweiz)

à Sion en vente chez Franz de Schibins Consumption. Salz & fils épicerie

Est le plus avantageux des remèdes pour laver et nettoyer. Garanti pur, sans substances nuisibles. Se trouve partout. Dépôt général pour la Suisse 748 Gerster & Cie., Clarens-Montreux

LA TISANE FRANÇAISE

reconstituante

des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins; gastrites, dyspepsies, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, Tisane Française des Anciens Moines composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilieuse fortifiante et antirhumatisme. Approuvée par la Société d'Hygiène de France.

Le flacon (avec brochure explicative) 4.50, par 3 flacons 12 francs. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacien à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

Vin blanc

de raisins secs la à 20 frs. les 100 litres

Analysé par les chimistes.

Vin rouge

garanti naturel, coupé avec vin de raisins secs à 27 frs. les 100 litres

Echantillons gratis et franco

OSCAR ROGGEN, MORAT.

85000 personnes ont été enchainés

l'année dernière à la renommée

MAISON DE CHAUSSURES

Rud. HIRT à Lenzbourg

de laquelle elles ont acheté leurs souliers.

Malgré la hausse énorme je puis offrir:

- Souliers très forts pour ouvriers, No 89-48 Fr. 7.80
- Souliers à lacets pour hommes, crochets ferrés " " " 9.—
- Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants " " " 9.50
- Souliers de dimanche pour dames, solides et élégants No 86-42 Fr. 7.30
- Souliers pour dames, ferrés, solides " " " 6.50
- Souliers pour garçons et fillettes, ferrés No 26-29 Fr. 4.30
- Souliers pour garçons et fillettes, ferrés No 30-35 Fr. 5.30
- Souliers ferrés pour garçons No 36-39 Fr. 6.80

Catalogue avec plus de 300 illustrations, gratis et franco.

Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Liège 1905.

Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Milan 1906.



LACTINA SUISSE

Lait artificiel pour veaux

Prendu pour le contrôle du laboratoire fédéral

Aliment complet REMPLAÇANT AVEC UNE ENORME ECONOMIE LE LAIT NATUREL

pour l'élevage des veaux, porcelets, etc.

(Maison fondée en 1822)

En sacs de 5, 10, 25 et 50 Kilogr.

A. PANCHAUD, Fabric. à VEVEY

En vente chez les principaux négociants en drogueries et grainiers.

Chaussures

Wilh. Gräb Zurich 4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco

- articles recommandés: Souliers forts p. ouvriers 7.80
- Bottes à lacet, pour hommes, très fortes 9.—
- Bottes élég. avec bouts, à lacet, pour hommes 6.40
- Pantoufles pour dames 2.—
- Bottes à lacet, très fortes, pour dames 6.40
- Bottes élégantes, avec bouts, à lacet, p. dames 7.20
- Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29 4.20
- " " " 30 à 35 5.20

Envoi contre remboursement Echange franco

MAISON V. MACCOLINI

Via Cesare Correnti, 7, Milan



MANDOLINES en palissandre et nacre

Fr. 13, 15.75, 19.75

Qualité extra: Fr. 25, 30, 150

GUITARES; Fr. 7.50, 12, 15 à 100

Aristons, Flûtes, Clarinettes

Demandez, avant de faire toute commande ailleurs, notre catalogue, No 23 qui est en voyé gratis.

BILLET

de la Loterie d'Argent d'Oerlikon, pour la construction d'une église catholique à Fr. 1.— le billet. Liste de tirage à 0.20 ct. 745

M^{me} HALLER, place Central, Zoug.

5 à 20 francs par jour à tous

Homme ou dame sans quitter emploi Travail honorable, placement assuré. Très sérieux. Ecrire à Dupré, 25 rue Monthoux à Genève. 545

Pommes de terre

Pour la consommation à 3 fr. les 100 kg. pris en gare. Envoi par 100 kg. S'adresser à MAILLARD, à Châtillens-Oron, Vaud.

En 2-8 jours

es goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau anti goitreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnement et du vet d'oreilles, 1 flacon fr. 2.20.

S. FISCHER, méd. Grub Appenzell Rh.-E.) 76

Chauffage central

à eau chaude et à vapeur

NOMBREUSES REFERENCES

FABRIQUE DE MACHINES, FRIBOURG

Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour tous les instruments. Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. Cordes renommées. 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

FERNET-BRANCA

Des FRATELLI BRANCA de MILAN

Les seuls qui en possèdent le véritable procédé

AMER, TONIQUE, HYGIENIQUE, APERITIF, DIGESTIF

se méfier des contrefaçons — Exiger la bouteille d'origine

Représentant général pour la Suisse: JOSEPH FOSSATI, Chiasso (Tessin) Dépôt chez M. Kessler-Cretton, Sion

Bulletin politique

La politique étrangère de l'Italie

N'avoir que des amis, tel est le but que poursuit l'Italie, depuis quelques années, dans sa politique étrangère; et elle peut se flatter d'avoir réussi; c'est du moins ce qui ressort des déclarations faites mercredi à la Chambre des députés par M. Tittoni, ministre des affaires étrangères. Ce dernier, profitant de la discussion du budget de son portefeuille, a prononcé un grand discours qui reflète, en effet, le plus vigoureux optimisme quant aux relations de l'Italie avec les autres puissances.

Les récents événements, l'entretien de Rapallo, l'entrevue de Gaète, la visite du roi à Athènes, ont eu pour conséquence de resserrer les liens de la Triple alliance d'une part et de sympathiser avec l'Angleterre et la Grèce d'autre part. M. Tittoni a résumé dans une formule concise mais nette la formule politique qu'il veut suivre:

« Fidélité inébranlable à la Triple Alliance, amitié sincère envers l'Angleterre et la France, et relations cordiales avec toutes les autres puissances. »

M. Tittoni a ajouté que l'Italie n'est pas la seule à pratiquer ce système d'alliances, d'amitiés et d'accords spéciaux; c'est là le signe caractéristique de la politique internationale du monde entier.

Exposant ensuite le point de vue de l'Italie dans la question de la limitation des armements, le ministre des affaires étrangères s'est exprimé ainsi:

« Je maintiens mon adhésion aux intentions si nobles qui ont inspiré la généreuse initiative anglaise, mais je maintiens aussi les réserves quant à la possibilité de la traduire immédiatement en action. Sur ce point, je suis soumis pleinement aux réserves faites par l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. »

Entre le point de vue commun au prince de Bulow et au baron d'Aerenthal et le mien, il n'y a pas de différence essentielle. Une seule différence existe au sujet de la procédure à suivre. Ces deux hommes d'Etat préfèrent ne pas prendre part à la discussion et en attendre les résultats pour les examiner et les apprécier en pleine liberté. Moi, je crois que l'Italie peut prendre part à la discussion tout en se réservant d'user de la même liberté d'examen de cette discussion. Doit-on déduire de cette légère différence de méthode que l'union est moins solide et l'accord moins parfait entre les Etats de la Triple Alliance? »

« Pas le moins du monde! Dans l'échange de vues qui a eu lieu entre le prince de Bulow, le baron d'Aerenthal et moi, ces deux hommes d'Etat, après avoir constaté l'identité essentielle de notre façon de voir, ont reconnu que l'Italie pouvait parfaitement suivre à l'égard de la discussion la méthode qui lui conviendrait le mieux. Donc, celui qui veut subtiliser sur ce point pour en conclure à des dissensions n'est averti qu'il fera œuvre vaine. »

Les déclarations de M. Tittoni ont produit en général une bonne impression; elles sont de bonne augure pour le maintien de la paix européenne.

Angleterre, Belgique et Congo

On commente avec intérêt une information suivant laquelle le nouveau cabinet belge serait décidé à reprendre prochainement le projet de 1895 d'annexion du Congo.

Ce projet de 1895, dont le retrait déterminait la chute du comte de Mérode-Westerloo, alors ministre des affaires étrangères dans le cabinet de Buret, était un simple projet de loi approuvant un traité de cession entre la Belgique et l'Etat indépendant du Congo. Par ce traité, le souverain de l'Etat du Congo déclarait céder à la Belgique la souveraineté des territoires composant l'Etat indépendant. En annexe au projet, on présentait au Parlement un volumineux rapport sur la situation financière, politique et économique du Congo à cette époque. Chose à noter: dans l'exposé des motifs on constatait que le pays suivait avec un intérêt croissant les progrès de l'entreprise congolaise, mais qu'il aimerait à se rendre mieux compte de toutes les conséquences que cette œuvre recèle pour l'avenir. L'exposé ajoutait que la reprise de l'Etat du Congo pouvait seule satisfaire pleinement à ce vœu, parce qu'elle permettrait de poursuivre l'expérience en cours dans des conditions supérieures d'instruction et de contrôle sous la direction des pouvoirs publics.

Le cabinet de Trooz veut-il représenter le projet d'annexion de 1895 avec les vues qui caractérisaient l'exposé des motifs accompagnant le projet à cette époque? De toute manière, ce projet d'annexion devra être accompagné d'un projet spécial sur le régime colonial, car celui qui est actuellement soumis à la commission parlementaire n'a que de médiocres chances de réunir une majorité s'il est maintenu tel quel.

Cette question du Congo a donné lieu mercredi à un important débat à la Chambre des Communes d'Angleterre.

Plusieurs orateurs ont fait observer que l'Angleterre a largement contribué à la création de

l'Etat du Congo; son gouvernement a le devoir d'insister pour que les réformes devenues nécessaires y soient introduites.

Sir Charles Dilke a qualifié la patience anglaise d'extraordinaire et la récente déclaration du cabinet belge comme insuffisante parce qu'elle semble confirmer les prétentions manifestées par le roi Léopold d'échapper à un contrôle international. La Belgique doit reprendre le Congo parce qu'on aura ainsi la garantie des discussions publiques de son Parlement.

D'après le comte Percy, en supposant que la solution de l'annexion fût rejetée, il n'y a rien dans les décrets promulgués l'an dernier qui puisse justifier le gouvernement britannique à tolérer une prolongation indéfinie de l'état de choses actuel au Congo.

Sir Edwar Grey, ministre des affaires étrangères, répondant au nom du gouvernement, a tenu à relever que les critiques des orateurs ne s'adressaient nullement à la Belgique et à son peuple.

En résumé, a conclu sir Edwar, si la Belgique se prépare à trancher dans le vif la question des réformes, elle trouverait en lui son meilleur ami; mais que si la Belgique n'agit pas, il se tournera avec joie vers tout autre moyen de bon gouvernement qui se recommandera aux puissances et particulièrement à celles qui ont des droits et des devoirs spéciaux à l'égard du Congo.

La presse anglaise apprécie d'une façon généralement favorable les déclarations de Sir Edwar Grey.

CONFEDERATION

Un anniversaire

L'année 1907 est le 600e anniversaire du serment du Grütli.

Les chroniqueurs anciens ne parlent pas du serment du Grütli. C'est l'historiographe Tschudy (1505-1572) qui le premier formula la tradition en composant le récit qui sert de base à la page classique de Jean de Muller. Les historiens actuels sont d'accord pour reconnaître que la date exacte indiquée par l'historiographe glaronnais, à savoir le mercredi avant la St-Martin, tombait en 1307 sur le 8 novembre.

Chutes de neige

On mande de Zurich:

Des chutes de neige abondantes se sont produites dans la nuit de mercredi à jeudi, jusqu'à une hauteur de 1800 mètres. La station du Sântis signale une nouvelle couche de neige de 30 centimètres, la couche est de 25 centimètres au Gothard et de 4 centimètres au Pilate. La température est descendue à 0 ou à quelques degrés au-dessous de zéro.

Dans le sud également, le temps est mauvais, surtout sur le versant nord des Alpes où de fortes pluies sont tombées.

L'immigration italienne

L'immigration italienne en Suisse s'accroît considérablement. Un rapport de l'office italien pour la protection de l'émigration italienne temporaire dans les pays d'Europe nous apprend qu'en 1905, en effet, 75,080 sujets du roi Victor-Emmanuel III ont passé notre frontière et sont venus se fixer dans notre pays. Le centre de cette immigration est encore la ville de Zurich; mais l'ouverture du Simplon va le déplacer vers l'ouest et déjà en mars plus de 6000 Italiens ont pris la nouvelle ligne Milan-Lausanne.

La régie des alcools

La commission des alcools, du Conseil national, réunie mercredi à Genève, a approuvé le projet de loi déjà adopté par le Conseil des Etats, autorisant les industriels à acheter directement à l'étranger l'alcool dénaturé qui leur est nécessaire, moyennant le paiement d'une finance administrative de fr. 3 le quintal.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. le Chef du département de l'Intérieur donne connaissance du résultat de la votation de 1907 courant sur la Constitution. Celle-ci a été acceptée par 8144 suffrages contre 2621.

— Est approuvé le règlement de la municipalité de Viège concernant la propreté et la police des rues et places.

— Il est accordé les droits d'enseigne ci-après: 1. à M. Zublina Jos., pour son établissement à Steg, sous le nom de Café-Restaurant de la Terrasse.

2. à M. Coquoz Frédéric pour son établissement aux Marécottes, sous le nom de Buffet-Restaurant de la gare des Marécottes près Salvan.

— Est approuvée la circulaire du département militaire aux autorités civiles et militaires relativement au port de l'uniforme à l'occasion de la Fête-Dieu et des cérémonies analoges, ainsi que concernant la coutume de verser des boissons alcooliques, à la troupe en pareille circonstance.

— Le Conseil d'Etat approuve la lettre à adresser au Conseil fédéral au sujet du commandement du bataillon 12.

— Le département de l'Instruction publique est autorisé à se faire représenter au 8me congrès de la Société suisse d'hygiène scolaire qui aura lieu à St-Gall, les 26 et 27 courant.

— Le Conseil d'Etat accorde à titre de bien

plaire, les autorisations ci-après, aux conditions fixées par le département des Travaux publics:

1. à M. le Dr de Cérenville, pour l'établissement sur la route du Rawyl, au lieu dit du Mont près Sion, d'une coulisse transversale en ciment.

2. Aux nommés Berthouzoz Alexandre et Devillaz Jean pour l'établissement d'une canalisation d'eau à travers la route cantonale au lieu dit Pratifiori rière Sion.

3. A l'hoirie J. B. Gaspoz à Sion, pour l'établissement d'une canalisation d'eau d'alimentation dans la chaussée de la route communale d'Evoleine des Plantzes à l'Hôtel de la Dent Blanche à Evoleine.

Le vote du peuple valaisan sur les six dernières constitutions du Valais 1839 à 1907

Il est très à propos, au lendemain de la votation cantonale qui dote notre pays d'une constitution nouvelle, de mettre sous les yeux des lecteurs du « Journal et Feuille d'Avis » la statistique suivante qui est du plus haut intérêt:

Constitution du 30 janvier 1839; votée le 29 février dans le Haut-Valais et le 18 mars dans le Bas-Valais: Acceptants: 6972; rejetants: 12252; votants: 19224; absents: 2136; habiles à voter: 19084; résultat: rejetée dans le Haut, acceptée dans le Bas, rejetée à une forte majorité.

Constitution du 3 août 1839, votée le 18 août dans le Haut et le 25 août dans le Bas-Valais: acceptants: 7605; rejetants: 11321; votants: 18926; absents 158 (?); habiles à voter: 19084; résultats: mêmes que ci-haut.

Constitution du 14 sept. 1844, votée le 20 octobre 1844: acceptants: 9848; rejetants: 2, mille 220; votants: 12076; absents: 7112; habiles à voter: 19084; majorité absolue 306.

Constitution du 10 janvier 1848, votée le 16 janvier 1848: acceptants: 7910; rejetants: 664; votants: 8618; absents 6287; habiles à voter: 20380 (recensement de 1846); majorité absolue: 7246.

Constitution du 23 décembre 1852, votée le 9 janvier 1853: acceptants: 8159; rejetants: 832; votants: 8991; absents: 10580; habiles à voter: 19521; majorité absolue: 7327.

Constitution du 26 décembre 1875, votée le 13 février 1876: acceptants: 7528; rejetants: 6687; votants: 14166; absents: 11473; habiles à voter: 25639; majorité absolue: 941.

Constitution du 8 mars 1907, votée le 12 mai 1907: acceptants: 8144; rejetants: 2621; votants: 10930; absents: 18815; habiles à voter: 29745; majorité absolue: 5422.

Deux observations: 1) Les données ne sont pas toujours exactes, ainsi par exemple en 1839 il y eut plus de votants qu'il n'y avait de citoyens habiles à voter; 2) jusqu'en 1848 la majorité absolue était prise sur les citoyens habiles à voter; c'est pourquoi le Gd Conseil dans sa séance du 20 nov. 1846 déclara que la constitution, votée par 9848 contre 2200 fut acceptée à la faible majorité de 306 voix.

Réunion de la section valaisanne d'apiculture

La réunion annuelle générale de la section valaisanne d'apiculture a été tenue à Chamoson jeudi 16 mai. Elle était présidée par M. Ch. Ribordy, de Riddes, le dévoué président de la société, assisté de M. Rey, curé de St-Luc, secrétaire caissier, qui dans les loisirs que lui laisse son ministère, voue un grand intérêt aux questions apicoles.

Une cinquantaine d'apiculteurs, venus des divers points du canton, ont assisté à la réunion. Après le discours d'ouverture, prononcé par M. Ribordy, M. Charles Vielle-Schilt, apiculteur à la Chaux-de-Fonds, a donné une conférence sur l'essaimage naturel et artificiel. Cette conférence a été suivie avec beaucoup d'intérêt. Nos apiculteurs ont retiré d'utiles enseignements des directions pratiques données par M. Vielle-Schilt.

La liquidation des affaires administratives compte-rendu et protocole, n'a pas donné lieu à longue discussion.

A l'issue de la séance, M. F. Giroud, secrétaire agricole délégué du département de l'Intérieur, a fait une communication concernant un travail de statistique sur l'apiculture en Valais, destiné à être présenté à la réunion de la Société suisse de Statistique qui aura lieu à Sion l'automne prochain. Le comité de la section d'apiculture a déclaré se charger de ce travail.

Le banquet a eu lieu en plein air. Menu du pays: viande salée et traditionnelle raclette arrosés des excellents crus de Chamoson. Ajoutons que la commune de Chamoson s'est très aimablement offert le vin d'honneur.

Le banquet a été cordial et plein d'entrain; plusieurs orateurs s'y sont fait entendre, entre autres MM. F. Giroud, Vielle-Schilt, Crittin, délégué de la Municipalité de Chamoson, Rd curé Rey.

Après le banquet, intéressante visite de rchers et installation d'un essaim.

Les apiculteurs, qui ont pris part à cette réunion en garderont un excellent souvenir.

La prochaine assemblée générale aura lieu à Sierre.

Les travaux du Lötschberg

On vient de terminer, à Kandersteg, les bâtiments d'administration de la Compagnie du Lötschberg. Ce bâtiment est situé à peu de distance de l'entrée du tunnel.

On va commencer incessamment la construction d'un établissement de bains, d'un bâti-

ment pour les machines d'ateliers, de magasins, etc. De nouveaux baraquements ont été installés pour les ouvriers italiens.

Fête cantonale de Gymnastique

LES 29 ET 30 JUIN PROCHAIN A MARTIGNY-VILLE

La fête cantonale de gymnastique qui aura lieu les 29 et 30 juin prochain, à Martigny-Ville, s'annonce brillamment. Près de 300 gymnastes prendront part à cette fête patriotique; patriotique d'abord parce que la Société fédérale de gymnastique qui groupe en un superbe faisceau toutes les sections suisses est la meilleure école préparatoire du soldat, la pépinière de nos meilleurs troupiers; patriotique aussi parce que la gymnastique inculque à la jeunesse qui s'étiole, force, vigueur, courage, virilité, adresse, fortifiant ainsi notre esprit national, notre race et l'hygiène publique; patriotique enfin, parce que la gymnastique est une école d'abnégation, de fraternité et de discipline où se développent, en même temps que le corps, le cœur et les sentiments les plus élevés du jeune citoyen.

La ville de Martigny se prépare à fêter dignement, avec joie et entrain, cette belle fête, prouvant ainsi qu'elle apprécie hautement les vertus de la gymnastique, et l'honneur d'abriter nos vaillants gymnastes. Tous les comités sont constitués et se sont mis à l'œuvre pour assurer pleine réussite à cette solennité.

Nous sommes certains que tous les cœurs valaisans voudront prouver aux nombreux Confédérés qui s'annoncent des cantons de Vaud, Genève et Fribourg, que sur nos monts et dans nos belles vallées, on s'intéresse vivement au développement de notre nation. C'est pourquoi nous prions toute la population du canton de nous aider dans la belle tâche que nous avons assumée et de faire un vigoureux effort pour paviser richement et garnir abondamment le pavillon des prix, afin de récompenser l'esprit de travail de nos chers gymnastes.

Tous les dons, qu'ils viennent de loin ou de près, qu'ils soient en argent ou en nature, quelle que soit leur importance, seront reçus avec reconnaissance par la commission des prix. Celle-ci publiera dans les journaux du canton tous les noms des généreux donateurs, grands et petits, qui assureront ainsi la réussite de la fête et feront honneur à notre beau Valais.

Pour le comité de la presse: A. Pillonel.

Le shah de Perse au Simplon

On annonce le prochain passage du Simplon par le shah de Perse.

Aujourd'hui, vendredi, ce sont le grand-duc et la grande-duchesse de Luxembourg, qui traversent le tunnel, par l'express 214, arrivant à Sion à 8 h. 37 du soir et à Paris à 7 h. 20 du matin.

Incendie

Un incendie a détruit mercredi soir, le bâtiment renfermant les bureaux de l'usine hydro-électrique de Vernayaz qui fournit l'électricité au chemin de fer Marigny-Châteaard et à laquelle la cascade de la Pissevache fournit la force hydraulique. Outre les bureaux, le bâtiment détruit renfermait deux logements pour les employés. Tout a été consumé. Les dégâts sont couverts par des assurances. L'usine, qui est dans un autre bâtiment, n'a pas de mal. Le propriétaire est M. Staechlin.

Conthey — Etat-civil

NAISSANCES

Coppey Marie-Louise, de Joseph, Place. Zambaz Alexine-Delphine, de Constant, Sensine. Fumeaux Denis-Simon, de Pierre, Premploz. Papilloud Marthe, de Joseph, Aven.

DECES

Fumeaux Anne-Marie, née Fumeaux, Erde, 62 ans. Moren Marie-Célestine, née Evéquo, Plen-Conthey, 56 ans. Daven Joseph-Séverin, de Jean-Joseph Dailion, 64 ans. Duc Pierre-Joseph, de Jean-Joseph, Dailion, 75 ans. Vergères François-Joseph, de Jean-Pierre, Place, 71 ans.

MARIAGES

Quemoz Henri-Jules et Buttet Marie-Clarisse. Putallaz Georges-Moïse et Favre-Stéphanie, née Berthouzo. Germanier Placide-Damien et Putallaz Angeline.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

ASPHYXIE

Un jeune agriculteur nommé Rosé, qui travaillait à vider une fosse à purin, à Fpsach, près Nidau, a été asphyxié par les gaz et est tombé dans la fosse. Deux voisins accourus sur ses secours ont subi le même sort. C'est à grand-peine qu'on a réussi à les tirer. L'un d'eux s'est remis assez promptement, grâce aux soins qui lui ont été prodigués. On pense que Rosé s'en tirera également; mais le troisième, nommé Fritz Gygi, père de cinq enfants, est dans un état désespéré.

Genève

UN PRINCE HINDOU EN SUISSE

Le prince héritier de Dhrangathara, principauté hindoue des environs de Bombay, vient d'arriver à Genève, en compagnie de son précepteur. Il avait débarqué à Marseille, il y a quelques semaines, et séjourné quelque temps dans le Midi; puis il s'est rendu en Suisse, d'où il compte gagner Paris et de là l'Angleterre.

Ce voyage, le second du prince en Europe, durera environ un an; il le consacre spéciale-

St-Gall

SCISSION SOCIALISTE

Le Parteitag socialiste saint-gallois, qui s'est tenu à Goldach dimanche dernier, 12 mai, a vu se consumer la rupture entre les deux courants du parti: celui des socialistes à tendances syndicalistes accentuées et celui des Grutliens. Ce qui se produira peut-être un jour au sein du parti socialiste suisse est donc un fait accompli à St-Gall.

Les Grutliens demandaient que là où existaient déjà des sections du Grütli ne vussent pas s'organiser d'autres associations socialistes. Mais la majorité de l'assemblée refusa d'admettre ce postulat. Les délégués des deux sections du Grütli déclarèrent alors se retirer du giron cantonal socialiste. D'autres ne parleront pas à suivre leur exemple.

LE CRIME D'UN FOU

Jeudi matin, à Ragatz (St-Gall), dans un accès de folie, un jeune homme tué sa mère au moyen d'un couteau de cuisine. Il a été arrêté.

UNE RUSEE COQUINE

Le coup de la fiancée riche, dont le magot est sous la garde d'un tuteur, réussit toujours, témoin un brave ouvrier de St-Gall qui vient d'être roulé d'importance par une rouée coquine. Cette femme, sans fortune, criblée de dettes, avait fait la connaissance d'un jeune et stupide admirateur qu'elle exploita « en première ». Lui ayant fait croire qu'elle possédait 20,000 francs, qu'elle ne devait retirer que le jour de son mariage, elle persuada son fiancé de lui remettre ses économies, 3,200 francs pour acheter des meubles. Elle en acheta, en effet, pour 12,000 francs! Le four-nisseur n'ayant pas obtenu un sou, l'argent déjà disparu, le pot aux roses fut découvert et la coquine mise au violon. Quant au crédule fiancé, il servira d'avertissement à plus d'un innocent.

Thurgovie

TRISTE CARILLON

Jeudi dernier, un brave ouvrier fondeur s'était offert à monter au clocher de l'église catholique de Frauenfeld pour y carillonner. On le laissa faire et pendant quelques minutes, l'airain vibra joyeusement sous le lourd battant. L'heure de la messe arrivée, on ne s'occupa plus du sonneur. Vers midi, cependant, quelqu'un songea à monter au clocher. Le pauvre carillonneur gisait sur le plancher, au milieu d'une mare de sang. Il respirait encore, mais il ne tarda pas à succomber. On suppose qu'il aura été atteint à la tête par le battant, lourd de trois quintaux et demi, de la plus grosse cloche.

Vaud

UN DRAME MYSTERIEUX

Un drame dont la cause reste assez mystérieuse s'est produit mardi soir, entre 10 et 11 heures, à Villeneuve. Un nommé F., agriculteur, âgé de 35 ans environ, s'étant pris de querelle au sortir d'un café, avec un citoyen de Noville, les deux belligérants furent séparés par un jeune homme, nommé D., lequel prit sagement F. par le bras et le reconduisit chez lui. Que se passa-t-il dans la tête de F.? Nul ne le saura jamais; mais le malheureux s'étant enfermé dans sa chambre, prit son fusil d'ordonnance et l'ayant armé, s'en déchargea un coup en pleine poitrine. Le projectile le blessa mortellement, déchirant les poumons de bas en haut. Un Italien, habitant la même maison, ayant entendu la flétnation, courut avertir l'autorité. M. le Dr Wanner, mandé en toute hâte, arriva et trouva le malheureux en proie à d'horribles souffrances. Peu après F. expira.

Zurich

DRAMATIQUE TENTATIVE D'EVASION

Un individu se faisant nommer Charles Gonda, récemment arrêté à Zurich pour escroqueries au mariage au montant de 65000 marks, et reconnu au service anthropométrique, pour être un individu poursuivi pour escroqueries au mariage, pour le montant de 200,000 couronnes, par la police viennoise, depuis 1903, a tenté jeudi après-midi, de s'évader dans des circonstances particulièrement étonnantes.

Il a déclaré à la police qu'il avait caché près de Wetzikon, la somme de 8,000 marks. On le conduisit sur les lieux. Arrivé dans la localité, il déclara aux agents de la police que pour atteindre l'endroit où était caché le trésor, il lui fallait un bateau. On fit droit à cette demande. Or, à peine l'embarcation où le prisonnier avait pris place avec ses gardiens avait-elle quitté le rivage que l'escroc s'élança au milieu des flots et tenta de jurer à la nage. Le sergent Kreichler se jeta résolument à l'eau, rejoignant le fugitif et engagea avec lui une lutte désespérée. Finalement, force resta à la loi et le malfaiteur ramené dans l'embarcation fut mis dans l'impossibilité de recommencer son exploit.

ECHOS

RIEN DE NOUVEAU SOUS LE SOLEIL

La sophistication des vins est un mal qui remonte à la plus haute antiquité. Presque partout, les vigneronniers l'additionnaient d'eau. Pline se plaignait que ceux de la Provence introduisissent dans le leur les herbes et autres substances nuisibles à la santé.

SANDWICHES

Quelle est l'origine de ce mot? Certaines personnes croient à tort qu'il y a là un souvenir se rapportant aux îles de ce nom. L'origine en est plus prosaïque.

Quand le comte de Sandwich, ministre de la marine, sous le règne de George III, était retenu un peu tardivement au Parlement anglais, il avait coutume de manger gravement à son banc ministériel, quelques-unes de ces tartines réconfortantes qui ont reçu et gardé le nom de cet homme d'Etat.

On s'illustre comme on peut!

HOU! HOU! LE CENT KILO

M. Fallières, président de la République française, rentrait, dernièrement, en landau, de son habituelle promenade, après déjeuner. Parmi les passants qui assistaient au défilé, un jeune homme cria à pleins poumons: «Hou! hou! le Cent-Kilos!»

Il a été appréhendé et conduit au commissariat; il sera poursuivi pour outrages à la personne du chef de l'Etat, si l'on peut établir que c'est outrager un président de la République que de lui rappeler qu'il est un homme de poids.

LA FILLE DE JAURES AU COUVENT

Un journal de Paris publie l'écho suivant: «Un bruit persistant court dans les milieux parlementaires: «La fille d'un des principaux chefs socialistes de la Chambre, dont la première communion fit autrefois un certain bruit, a signifié à son père qu'elle était résolue à entrer au couvent. Cette jeune fille est soutenue dans sa résolution par sa mère et sa grand-mère, qui sont toutes deux adonnées à des pratiques religieuses d'un mysticisme accentué.»

Cette information vise la fille de Me Jaures.

L'HOMME BLEU

Un homme vient de mourir dans l'Etat du Connecticut, qui était surnommé «l'homme bleu»; il s'appelait James Long et était âgé de 67 ans. Il y a quelque temps, alors qu'il était malade, son médecin lui avait ordonné des pilules contenant une certaine dose de nitrate d'argent. Long s'était habitué au nitrate, comme on s'habitue à la morphine, et il en avait absorbé une quantité considérable. C'est à cet abus qu'on a attribué le changement graduel de sa peau, qui, blanche, était devenue d'un bleu très prononcé.

Nouvelles à la main

„LUI”

— Comment se fait-il, demandait un ami (mêlez-vous des amis) au suave Charles de tous les St-Maurices, que vous, un adversaire enragé de la nouvelle constitution, vous ayez engagé à voter «oui».

— Mais... misérable avorton d'esprit ne me comprenez-vous donc pas... Ce «oui» c'est le plus beau jour de ma vie!!!

— Oh! oh! comment donc?

— C'est bien simple... Si j'avais dit de voter «non» pas un chrétien n'aurait voté «non». Tandis qu'en disant de voter «oui», quelques naïfs se sont laissés prendre à mon glu et ont voté «non» croyant me vexer... Ça vous ça coupe hein... Ne suis-je pas un politicien de première force, et ne suis-je pas de l'étoffe avec laquelle on fait les hommes d'Etat?

— En effet... très fort... très fort... Dites donc entre nous, vous devriez postuler pour une place au Conseil d'Etat.

— Ça viendra...

ETRANGER

BELGIQUE

NAUFRAGE

Le vapeur «Marie-Thérèse», appartenant à la Société anonyme de navigation d'Anvers, a sombré dans le golfe du Lion. Le naufrage est attribué à une voie d'eau dans la cale. Le vapeur était parti de Swansea, avec un chargement de charbon, à destination de Savona. Il avait à bord 23 hommes d'équipage, y compris le capitaine Van den Biet et le capitaine en second Robins. Les naufragés, venus à Toulon sur des canots, ont été recueillis par leurs consuls respectifs.

ESPAGNE

LE BAPTEME DU PRINCE HERITIER

Le baptême du prince des Asturies se fera samedi avec une solennité inusitée. Cette cérémonie imposante aura lieu dans la chapelle du palais. Le roi figurera dans le cortège, précédé et suivi des princes et princesses de la famille royale.

L'héritier sera porté par sa gouvernante, la marquise de Salamanca, qui se tiendra entre la marraine, la reine Christine, et le carlin Rinaldini, nonce à Madrid, représentant le parrain qui est le pape.

Après le baptême, le roi imposera à son fils la Toison-d'Or, et la grand'croix des ordres espagnols. Primate d'Espagne, le cardinal archevêque de Tolède officiera. Quarante prélats espagnols sont arrivés à Madrid pour assister au baptême, et ont été reçus par le roi.

Les princes étrangers, représentant les par-

raîns d'honneur, habiteront au palais royal jusqu'à lundi.

FRANCE

AU CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres, réunis en conseil à l'Elysée jeudi après-midi, se sont occupés des différents questions que la Chambre va avoir à traiter. Les premiers projets qui seront discutés par la Chambre concernent le ministère du travail et sont relatifs à l'extension aux syndicats agricoles de la législation sur les accidents du travail, à la réduction des heures de travail, au blanc de censure, etc.

M. Clemenceau a annoncé qu'il demanderait à la commission de décentralisation, à son retour de Clermont-Ferrand, à être entendu sur un projet relatif aux statuts des fonctionnaires. Il se propose également de se mettre en rapport avec la commission chargée de l'examen du projet relatif à la suppression des conseils de guerre, en vue de la mise à l'ordre du jour du rapport de M. Labori.

M. Guyot-Dessaigne, garde des sceaux, a fait connaître qu'il a fait appel du non-lieu intervenu dans l'affaire de Courrières.

Le ministre des affaires étrangères a fait connaître au conseil qu'il venait de recevoir du ministre de France au Maroc un télégramme disant que le ministre des affaires étrangères du maghzen avait adressé à M. Regnault une lettre devant être considérée comme donnant satisfaction aux demandes que le gouvernement de la République française a formulées à la suite du meurtre du Dr Mauchamp. M. Regnault annonce à M. Pichon qu'il lui envoie le texte de cette lettre, qui sera communiquée au conseil aussitôt qu'elle sera parvenue au ministère des affaires étrangères.

Les ministres se sont occupés ensuite de la question viticole. M. Caillaux a indiqué les mesures législatives auxquelles il se propose de recourir en ce qui concerne notamment la répression de la fraude par le sucrage des vins.

M. Briand a soumis à la signature du président de la République un décret portant la dissolution d'une congrégation religieuse à St-Marcelin. Les ministres de la justice et du travail ont déposé un projet de loi accordant aux femmes l'éligibilité aux conseils de prud'hommes.

AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Une grave affaire d'espionnage vient d'être découverte. Fort heureusement, le gouvernement français a pu être avisé à temps et est parvenu à empêcher les traîtres de mettre à exécution leurs projets coupables.

Après s'être procuré, on ne sait pas encore exactement comment, les plans de défense du port de Bizerte, plusieurs individus se sont abouchés avec une puissance étrangère pour les lui vendre.

Il y a environ un mois, M. Thomson, ministre de la marine, recevait une lettre par laquelle un Hollandais l'avisait de la soustraction des plans et lui offrait les moyens de les reprendre. La lettre ajoutait qu'il y avait urgence à agir, car les documents en question devaient être livrés incessamment à une puissance étrangère.

Des négociations furent entamées; elles eurent lieu à Londres, par l'intermédiaire d'agents de la sûreté générale. Ceux-ci tombèrent d'accord avec le Hollandais qui, moyennant une somme de quinze mille francs, indiqua le lieu où se trouvaient les détenteurs des plans.

Deux de ces derniers se trouvaient en Egypte, et le troisième à Paris, mais il ne put indiquer son adresse.

Les diplomates furent assez heureux pour faire arrêter les deux premiers coupables, les nommés Portier et Burtley, avant que ceux-ci aient pu délivrer les documents qui étaient en leur possession et qui furent trouvés sur eux. Dans l'intervalle, on arrêtait à Paris le troisième espion, un nommé Blanchard.

Cette dernière arrestation rendait le tribunal de la Seine compétent. Aussi, sur réquisition du procureur de la République, une instruction fut ouverte. Portier et Burtley sont arrivés hier jeudi à Paris; ils ont été conduits aussitôt dans le cabinet du juge d'instruction Bourcart, qui leur a fait subir un premier interrogatoire d'identité.

Les trois espions ont été ensuite écroués. Tous les journaux consacrent de longues colonnes à cette affaire et publient des interviews des parents des traîtres.

Curieuse coïncidence, M. Portier, père de l'un des inculpés, est garçon de bureau de M. le juge Bourcart, chargé de poursuivre le fils Portier.

LA CRISE VITICOLE

La crise viticole dans le Midi de la France est très grave. Il ne faut donc pas taxer de trop exagérées les manifestations qui se sont produites ces temps-ci et dont nous avons entretenu nos lecteurs.

Un envoyé spécial du «Temps» qui se livre à une enquête déclare ce qui suit:

La propriété a subi dans ces dernières années une dépréciation de 70%. Tel domaine qui valait en 1898 100,000 francs ne trouverait pas maintenant acheteur à 30,000. Le Crédit foncier et autres créanciers n'exproprient pas leurs débiteurs insolubles par égard pour ces derniers, et aussi parce qu'ils hésitent à se charger de terres dont ils ne réussissent pas facilement à passer le fardeau.

D'ailleurs c'est bien simple: les banquiers ne prêtent pas plus que le Crédit foncier; les viticulteurs n'ont plus de comptes de dépôt; il se vend beaucoup plus de titres qu'on en achète. Et comme le marasme de la viticulture entraîne celui du commerce, le nombre des faillites augmente dans des proportions inquiétantes.

Les affaires se traitent de plus en plus difficilement. Et pour ce qui est de la propriété, on n'en veut plus à aucun prix. Il y avait à 3 km. de Nîmes, dans la plaine un domaine sur lequel le Crédit foncier avait une hypothèque de 120,000 francs; ce domaine a été mis aux enchères au mois d'avril, et savez-vous quelle a été l'offre maximum? 65,000 francs. Un autre domaine, d'une superficie de plus de cent hectares, la moitié en bonne terre, l'autre moitié en coteaux, et qui valait fr. 300,000 il y a dix ans, vient d'être vendu fr. 100,000. Les viticulteurs sont à bout de ressources; députés, sénateurs, compagnies de chemins de fer sont assaillis de solliciteurs; et le président du tribunal a reçu la visite de gens qu'il croyait millionnaires et qui demandent une place de juge de paix.

Il ne faudrait pas croire que la misère épargne plus les grands propriétaires fonciers que les petits ou que les ouvriers. Ceux-ci, dans leur malheur, peuvent encore se déplacer; je pourrais citer des communes du Gard dont des centaines d'ouvriers, après avoir travaillé tout l'hiver à la réfection de la voie du chemin de fer, ont suivi sous d'autres cieux la machine à déboulonner les rails et ne reviennent pas de sitôt. Le propriétaire, lui, surtout celui qui possède un vaste domaine, est attaché à la glèbe; il est condamné à la famine au milieu de ses vignes en pleine prospérité.

Le correspondant du «Temps» retrace l'odyssée du vignoble méridional au cours de ces trente dernières années.

Jusqu'en 1875, le Midi connaît une constante prospérité. Les bonnes récoltes compensaient largement les mauvaises, le vin se vendait facilement et à bon prix; la viticulture était heureuse.

Survint le phylloxéra qui, en quelques années dévasta tout le littoral. Au cours de cette période de ruine, à la faveur de tarifs toujours minimes, les vins d'Italie, d'Espagne, de Turquie, de Grèce entraient en France et menaçaient le marché. De même pour les alcools du Nord, d'Allemagne et de Russie, qui venaient prendre la place des eaux-de-vie de marc de Béziers si justement réputées. Que faisait-on alors?

Les vins d'Espagne, d'Italie sont très chargés en alcool; ils pèsent jusqu'à 16°. Les vins du midi de la France, au contraire, ne pèsent pas plus de 6 à 8° (vignes de plaine), de 9 à 11° (vins de coteaux). On mélangeait ceux-ci avec ceux-là et l'on obtenait un produit intermédiaire de consommation courante. Là, point de fraude; un simple coupage.

Mais, entre temps, le Midi reconstruisait progressivement son vignoble, par la plantation dans les sables, par la submersion, par les plants américains. Et bientôt, ayant écoulé à des prix avantageux le produit de ces premières vignes nouvelles il réclama sa place normale sur le marché. On lui donna gain de cause. Les traités de commerce avec l'Italie et l'Espagne, arrivés à expiration, ne furent pas renouvelés, et des tarifs protecteurs furent établis qui réduisèrent les produits étrangers; l'élevation de 2 à 20 fr. du droit d'importation des vins italiens, par exemple, fit tomber brusquement de 95 millions à 1 million le chiffre de cette importation.

Le Midi constate donc qu'en expédiant des raisins à des fabricants, il se fait du tort à lui-même. Dès lors, il cria à nouveau, réclama des droits d'entrée sur les raisins. Il les obtint. Et voilà la prospérité renaissant sur les bords de la Méditerranée.

Mais, en 1902, nouvel avatar: la convention de Bruxelles est dénoncée, le sucre tombe à 65 centimes et même à 55 et. en gros. Et par-dessus le marché l'inauguration du nouveau régime des sucres coïncide avec la récolte déficitaire de 1903. Aussitôt commence le règne de la troisième fraude, la fraude par le sucre.

Celle-là est facile. Voici du vin de plaine, pesant 7°. Il s'agit de le renforcer en couleur et en alcool. Il suffit d'ajouter la quantité de sucre nécessaire pour porter ce poids d'alcool de 7 à 11°. Et on obtient du vin de coteau.

Sous ce régime, le Midi espérait couler des jours heureux. Mais voici que se produisent de nouveaux mécomptes. En premier lieu, les alcools industriels allemands, livrés à très bon marché, font aux alcools de vin français une concurrence victorieuse.

Pour le vin, c'est bien autre chose: on inaugure le système des raisins. Des raisins du Midi et d'ailleurs sont expédiés dans les centres de consommation, à Paris, à Nancy, un peu partout; traités par des produits ténologiques, avec de l'alcool, avec des moûts, ils servent à faire du vin.

GRAVES DESORDRES A BEZIERS

Une nouvelle manifestation de vigneron s'est produite jeudi après-midi à Béziers; elle a revêtu un caractère de gravité exceptionnel. La colonne des manifestants, grossie d'un grand nombre de marchands des halles, s'est rendue devant le domicile du maire, où les cris de: «Démission, démission!» étaient poussés avec fureur.

Les manifestants se rendirent ensuite sur la place de la mairie et une délégation fut introduite dans le cabinet du maire. Elle demanda à ce dernier que le concours de musique annoncé pour dimanche prochain, soit supprimé et que les fonds votés à cet effet soient destinés à la population de Béziers, pour qu'elle puisse participer au meeting de Perpignan.

Le maire a paru à son balcon et a harangué les manifestants. La police a eu beaucoup de peine à empêcher l'envahissement de la mairie.

Pendant ce temps, le Conseil municipal s'était réuni; et, après une courte délibération, les conseillers municipaux donnèrent leur dé-

mission en bloc. A leur sortie, ils furent salués par des cris et des huées.

L'effervescence qu'on croyait devoir se calmer après la démission des conseillers municipaux, a repris, au contraire, avec une intensité déconcertante.

Un coup de revolver tiré par on ne sait qui, a fait redoubler la fureur des manifestants qui ont tenté de prendre d'assaut la mairie. Après avoir brisé les vitres des fenêtres donnant sur la place, ils enfoncèrent ensuite la première porte en bois derrière laquelle étaient postés des agents. Malgré une résistance acharnée de ces derniers, qui ont tiré plusieurs coups de revolver à blanc, pour effrayer les manifestants, ceux-ci pénétraient dans la cour. A ce moment, les agents réussirent à fermer la porte de fer.

Les assaillants tournèrent alors leur rage contre les bureaux qu'ils saccagèrent de fond en comble. Ils s'emparèrent des registres qu'ils amoncelèrent sur la place et auxquels ils mirent le feu.

Les pompiers ont essayé de se rendre maître de l'incendie qui a gagné la mairie. Les flammes s'élevaient jusqu'au premier étage. Le sous-préfet et le procureur de la République sont sur les lieux.

Un grand nombre de personnes ont été blessées par des jets de pierres.

On attend des troupes de Cette et de Montpellier.

A trois heures, ce matin vendredi, la manifestation durait encore et la police était impuissante à rétablir le calme.

DEPECHEES

CONDAMNATION D'UNE COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER

New-York 17. — La compagnie du chemin de fer Chicago-Milwaukee-Saint-Paul, convaincue par la cour du circuit des Etats-Unis, d'avoir consenti des rabais sur des chargements de café, a été condamnée à une somme de vingt mille dollars.

LE COMLOT CONTRE LE TSAR

St-Petersbourg 17. — Parmi les individus arrêtés à la suite du complot de Tsarskoï-Sélo se trouve un factionnaire qui, saisi de remords devant le crime en préparation, a fait des aveux complets.

Dans les milieux officiels, on affirme que le complot est imaginaire ou exagéré, qu'il faut attendre la prochaine communication gouvernementale pour être certain des bruits qui circulent.

LA FRANCE REÇOIT SATISFACTION AU MAROC

Tanger 17. — M. Regnault, ministre de France à Tanger, vient de recevoir une nouvelle lettre du maghzen concernant les réclamations de la France.

Cette lettre marque un progrès sensible sur la première, notamment pour l'affaire du Dr Matchamp. Le maghzen accepte, en effet, d'accorder à ce sujet toutes les réclamations qu'exige la France.

L'ACCIDENT DU KIENTHAL

Berne 17. — Le Conseil d'Etat bernois se propose de demander immédiatement à la Confédération une subvention pour les travaux les plus urgents au Kienthal.

La masse de terre et de pierres éboulées est évaluée de 130 à 150,000 mètres cubes.

LA PRESIDENCE AUX ETATS-UNIS

Londres 17. — Le correspondant du «Times» à Washington dit qu'il est à peu près certain que M. Taft sera le candidat des républicains à la présidence de la République.

MINISTERE ITALIEN

Rome 17. — Les journaux annoncent que la démission de M. Majorana, ministre du Trésor, est acceptée. Il sera remplacé par M. Carcano.

GREVE

Londres 17. — Les dockers grévistes de Belfast ont fait jeudi une manifestation sur les quais. La foule ayant attaqué les agents, ceux-ci ont fait usage de leurs bâtons et ont dispersé les manifestants. Deux agents ont été grièvement blessés, six arrestations, sérieux dégâts.

POLITIQUE ESPAGNOLE

Madrid 17. — Les sénateurs démocrates se proposent de demander l'annulation des dernières élections en raison des manœuvres du gouvernement avant l'ouverture de la période électorale.

VACANCES DE PENTECOTE

Londres 17. — Les Communes se sont ajournées au 23 mai.

LE TYPHUS EN BULGARIE

Berlin 17. — On mande de Sofia à la «Gazette de Voo», que le typhus sévit depuis plusieurs jours à Philippopolis.

Environ mille cas ont déjà été constatés.

On signale de nombreux cas suspects.

GRAND CONGRES DE CHASSEURS

Paris 16. — A 2 h. s'est ouvert dans la salle des Agriculteurs de France, sous la présidence de M. Ruau, ministre de l'Agriculture, le congrès international de la chasse. Ce congrès, le premier de ce genre, réunit les délégués de la plupart des grands groupements français, c'est-à-dire qu'il représente presque les 530,000 chasseurs de ce pays. La plupart des pays étrangers: Russie, Autriche, Hongrie, Angleterre, Italie, Allemagne, Belgique, Bavière, etc., y ont également envoyé des délégués éminents. Ce sont de véritables Etats-généraux de la chasse — pour citer un mot heureux — qui vont se tenir à Paris les 15, 16, 17 et 18 de ce mois.

Chaque souffrance creuse une ride

Il faut donc éviter de souffrir. Il y a bien des gens qui se figurent que c'est là chose impossible. Evidemment, pour certaines personnes, une infirmité minime, atteintes de maladies incurables, la chose est impossible, mais pour les autres, la majorité, combien de souffrances n'éviteraient-elles pas avec un peu d'attention. Prenez un exemple et souvenez-vous d'être lui par le plus grand nombre. Prenons deux maladies très douloureuses, très déprimantes, elles creusent fortement les rides. L'une comme l'autre ne résistent pas au traitement des pilules Pink. L'insomnie n'est pas naturelle: on doit dormir; si on ne dort pas, c'est qu'il y a quelque chose, excès de fatigue, surexcitation nerveuse. Cela n'est rien. C'est un malaise facilement curable. Quelques jours avec le traitement des pilules Pink et la fatigue aura fait place à la force, la surexcitation nerveuse aura été calmée et vous dormirez d'un sommeil calme et réparateur.

Les crampes d'estomac indiquent que vous avez abusé de votre estomac, ce qui arrive fréquemment. Laissez-le reposer en avant légèrement, faites pendant quelques jours le traitement des pilules Pink et vos crampes disparaîtront. Les crampes d'estomac, c'est ennuyeux, ça fait souffrir, ça creuse les rides, mais on peut très facilement s'en débarrasser.



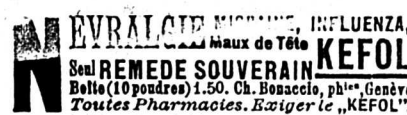
Mademoiselle Compagnon (Cl. Pricam)

Mlle Mathilde Compagnon, rue d'Arve, 26, à Carouge, a pris les pilules Pink et voici ce qu'elle dit:

«Depuis de longs mois, je souffrais d'insomnie et de crampes d'estomac. Je me suis décidée à prendre les pilules Pink et j'ai obtenu le soulagement tout de suite. J'ai continué pendant quelque temps et les malaises ont totalement disparu.»

Les pilules Pink vous feront beaucoup de bien. Elles guérissent l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies, sciaticque, douleurs.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes à Genève. Fr 3,50 la boîte et 19 fr. les six boîtes franco.



Le „Custos”

Il n'est personne qui n'ait à garder chez soi un certain nombre de papiers importants. Ces papiers ne possédant jamais une place déterminée, sont presque toujours disséminés dans plusieurs endroits de la demeure et ils deviennent souvent introuvables au moment où ils sont nécessaires; ce qui peut occasionner de graves ennuis aux gens d'affaires. S'ils veulent éviter tous ces inconvénients, nous leur recommandons l'emploi du portefeuille classeur, le «Custos» qui est un usage très pratique et facile mieux que tout autre le classement des papiers. Son prix modique fr. 4 le met à la portée de toutes les bourses. En vente chez M. L. Mayor, Chiémin; Fallier, Genève.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION

ADRESSEZ-VOUS A

L'IMPRIMERIE

E. GESSLER

SION

RUE DE LA DENT-BLANCHE

Journal et Feuille d'Avis du Valais

ADMINISTRATION

DU

<p>Circulaires — Livres</p> <p>Cartes de visite — Cartes d'adresse</p> <p>Lettres de mariage</p> <p>Enveloppes — Têtes de lettres</p> <p>Lettres de faire part</p> <p>— Journaux — Brochures — Registres —</p> <p>Actions — Obligations</p> <p>— Cartes de fiançailles —</p>	<p>Impressions soignées en tous genres</p> <p>Cartes de vins — Etiquettes pour vins</p> <p>— Catalogues — Prix-courants —</p> <p>Affiches — Programmes — Lettres de voiture</p> <p>Chèques — Memorandums</p> <p>Factures — Diplômes</p> <p>— Menus —</p> <p>etc., etc.</p>
--	--

Travail prompt et soigné

LOTÉRIE D'ÉTAT

offrant plus de chances que toute autre loterie

55,000 lots en argent
GROS LOT ÉVENTUEL

Un Million de couronnes

1 prime de	600000
1 lot de	400000
1 lot de	200000
2 lots à 100000 soit:	200000
1 « 90000 »	90000
2 « 80000 »	1600000
1 « 70000 »	70000
2 « 60000 »	120000
1 « 40000 »	40000
5 « 30000 »	150000
3 « 25000 »	75000
8 « 20000 »	160000
8 « 15000 »	120000
36 « 10000 »	3600000
67 « 5000 »	335000
3 « 3000 »	9000
437 « 2000 »	874000
803 « 1000 »	803000
1528 « 500 »	764000
140 « 300 »	42000
34450 « 200 »	689000
4850 « 170 »	824500
4850 « 130 »	630500
100 « 100 »	10000
4350 « 80 »	348000
3350 « 40 »	134000
65000 lots soit	14,429,000

Chaque deuxième billet gagne

PREMIER TIRAGE

les 23 et 24 MAI 1907

PRIX DES BILLETTS pour le premier tirage

1 billet entier	12 frs 60 cts	1 demi-billet	6 frs 30 cts
		1 quart de billet	3 frs 15 cts.

Pour recevoir les billets il suffit d'adresser le montant par mandat-poste international, lettre chargée ou le demander contre remboursement à la

MAISON DE BANQUE

A. GAEDICKE

11, Rue Kossuth Lajos. BUDAPEST 11, Rue Kossuth Lajos.

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais

SOUVENIR D'ENFANCE

PAUL WERLEN

LE CHASSEUR DE CHAMOIS

par Ferdinand de Sépibus

C'était un intrépide, un rude chasseur que ce Paul Werlen dont je veux évoquer le souvenir. C'est par centaines qu'il faut compter les chamois qui tombèrent sous le plomb meurtrier que crachait sa vieille carabine, avec laquelle bien rarement il manquait son coup.

Il est bien vrai qu'à cette époque, vers 1840 jusqu'en 1860, période de chasse de Paul Werlen, les chasseurs étaient bien moins nombreux qu'aujourd'hui et par conséquent le gibier moins rare. Notre Nemrod régnait maître sur les hauteurs de l'Aletschhorn jusqu'aux Fiescherhörner et gare qui s'avisait de venir tirer son gibier. Je me souviens parfaitement du vieux chasseur, ami de mon père, habitant une petite hutte, assez près de notre chalet, sur l'Alpe, tout là-haut, près du

glacier d'Aletsch. Il était taillé en Hercule; portait de longs cheveux touffus; sa barbe rousse lui recouvrait presque toute la figure; sous de très longs cils, épais comme le doigt, brillaient deux petits yeux couleur d'acier; son accoutrement de chasse achevait de lui donner un cachet particulier. Un grand bonnet à poils sur la tête, une peau de chamois recouvrant les épaules et les reins, les pantalons de gros drap et enfoncés dans de longs bas gris attachés au dessus du genou, chaussé d'une paire de souliers énormes, pesant bien dix livres, tant les semelles étaient épaisses et garnies de gros clous recourbés, semblables à des crocs de bouledogue; une grande sacoche en cuir pendait au côté et avec son fusil en bandoulière, il ressemblait, à s'y méprendre, à Robinson Crusoe.

Je vois toujours le geste familier du vieux chasseur, caressant sa longue barbe inculte, une espèce de forêt vierge; j'entends encore son rire sec, nerveux, saccadé, quand il racontait des anecdotes de chasses; on eût dit des branches sèches qui se cassaient.

Nous autres «petits» étions toutes oreilles, tandis qu'il causait avec papa et nous avions une certaine crainte de cet homme d'allure quelque peu rébarbative.

Paul Werlen se trouvant un jour de chasse

partie aussi, si bien que le chalet retentissait de nos rires bruyants.

Un jour, racontait encore le vieux chasseur, j'étais en chasse au sommet du Sägielscher, près de l'Aletschhorn. J'étais parvenu à traquer tout un troupeau de chamois dans un long couloir se terminant en cul-de-sac, pour faire place à une haute paroi de rochers. Péni-blement et avec mille dangers, je suivais les animaux qui, à ma vue, se serrèrent de frayeur l'un contre l'autre, comme des moutons. Sous les chamois un grand précipice, devant et au-dessus d'eux, une haute paroi de rochers perpendiculaire et lisse comme la main. Pas moyen d'échapper. Par trois fois, je fis feu dans le tas, presque sans viser, et étais maintenant en train de recharger une quatrième fois, quand, tout à coup, les bêtes affolées se retournèrent comme sur un commandement et s'élançèrent sur moi! J'étais dans une fichue position: sous moi l'abîme et l'emplacement où je me trouvais était fort étroit. Sans hésiter, je me jetais prestement à terre, tout de mon long, pour ne pas être précipité dans le vide... Il était temps, car déjà les premiers chamois passaient en un bond immense par-dessus mon corps. Mais les autres, plus ou moins gênés dans leurs mouvements, ne firent pas tant de façons; ils me massacrèrent le dos d'une belle manière. On eût dit que ces sacs... bêtes se ven-

partie aussi, si bien que le chalet retentissait de nos rires bruyants.

Un jour, racontait encore le vieux chasseur, j'étais en chasse au sommet du Sägielscher, près de l'Aletschhorn. J'étais parvenu à traquer tout un troupeau de chamois dans un long couloir se terminant en cul-de-sac, pour faire place à une haute paroi de rochers. Péni-blement et avec mille dangers, je suivais les animaux qui, à ma vue, se serrèrent de frayeur l'un contre l'autre, comme des moutons. Sous les chamois un grand précipice, devant et au-dessus d'eux, une haute paroi de rochers perpendiculaire et lisse comme la main. Pas moyen d'échapper. Par trois fois, je fis feu dans le tas, presque sans viser, et étais maintenant en train de recharger une quatrième fois, quand, tout à coup, les bêtes affolées se retournèrent comme sur un commandement et s'élançèrent sur moi! J'étais dans une fichue position: sous moi l'abîme et l'emplacement où je me trouvais était fort étroit. Sans hésiter, je me jetais prestement à terre, tout de mon long, pour ne pas être précipité dans le vide... Il était temps, car déjà les premiers chamois passaient en un bond immense par-dessus mon corps. Mais les autres, plus ou moins gênés dans leurs mouvements, ne firent pas tant de façons; ils me massacrèrent le dos d'une belle manière. On eût dit que ces sacs... bêtes se ven-

geaient de leur persécuteur, en me labourant les chairs de leurs sabots d'acier. Heureusement que j'avais sur moi, ma peau de chamois, sinon j'étais fini... Cette chevauchée endiablée ne dura qu'un instant, mais quand je me relevais, je crus ne pas pouvoir faire un pas.

Quatre chamois étaient abattus, je les roulais le long d'un couloir, au bas du précipice, seul moyen de pouvoir les transporter ensuite jusqu'à une hutte que je m'étais construite sous un rocher surplombant, pour y passer les nuits.

Quand Paul Werlen racontait cet épisode de classe, qui faillit finir tragiquement pour lui, son œil brillait, il gesticulait avec une animation telle que l'on eût dit que le vieux chasseur mis de bonne humeur par le vin de mon père, avait été pris d'un accès de folie et que le plancher de la chambre craquait sous ses gros souliers.

Depuis bien des années, Paul Werlen le chasseur de chamois dort de son dernier sommeil dans le cimetière de Moerel et son ombre seule maintenant, l'ombre du chasseur passionné, parcourt encore les hauts parages, aux neiges éternelles, lieux de ses exploits, jusqu'au jour du jugement dernier.

F. de Sépibus.

FIN

Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (1)

LA DOCTORESSE OLGA

I

Les pages se couvraient d'une écriture répétée, serrée...

Par instants, ses yeux se levaient du cahier, et le front soutenu par la main innocente, elle réfléchissait, la plume en arrêt, la pensée en recherche.

La lumière de la lampe, sous l'abat-jour vert, au lieu d'éclairer alors les doigts diligents aux phalanges nerveuses et fines, le bas du menton volontaire de l'étudiante, mettait en relief son ovale penché, sa bouche rouge, charnue comme une guigne, ses yeux fauves, ses yeux d'intelligence et de savoir; puis, au-dessus, le front large, d'où tombait la masse sombre des cheveux.

Olga veillait.

Elle avait perdu la notion de l'heure, du lieu. Son esprit était encloué là, dans cette salle en désordre, sous le halo de cette

lampe vulgaire, — chère à force d'avoir servi, — qui avait assisté ses deux frères pendant leurs études, ses sœurs, enallées et qui, après elle, verrait les trois petites dernières s'appliquer à leur tour, sérieuses comme il faut l'être, dans la vie, quand on est appelé à gagner son pain.

Dix heures sonnèrent au cadran.

Olga s'octroya un peu de répit. Elle fit mouvoir sa main ankylosée par la fatigue d'écrire, et, lasse un peu, se renversa sur sa chaise; ses longues tresses touchèrent terre.

— Dix heures!... songea-t-elle en revenant à la tasse de thé refroidie sur un coin de la table; dix heures en Russie; c'est-à-dire huit heures en France; à Paris, on se met à table.

Cette évocation d'un Paris tumultueux et brillant, entrevu l'année de l'Exposition universelle la laissa rêveuse. Encore une année scolaire, elle serait reçue à son bachelot, obtiendrait l'équivalence et commencerait ses études de médecine. Paris!... Pour l'étrangère, la piocheuse, il n'y a que cela.

— J'irai à Paris, avait résolu Olga.

Elle se citait, pour s'approuver, des noms d'étudiantes russes parvenues à la célébrité. En se spécialisant, la carrière pourrait être belle, fructueuse...

Olga n'était tentée que par la science. Elle l'aimait pour elle, pour ses découvertes, pour le jeu d'apprendre, d'appliquer des remèdes aux maux, dejouiller l'organisme humain, plein de secrets restés introuvés.

Mais il fallait envisager l'avenir au sens pratique du mot: la clientèle; il fallait se créer une personnalité dans le corps médical: la considération basée sur le savoir, le savoir reconnu.

Jusqu'ici, ses maîtres l'estimaient. Sans autre effort qu'une volonté bien aiguillée, Olga avait obtenu ses diplômes avec dispense d'âge. Pourquoi son cerveau, bien circonvolué, faillirait-il devant la tâche indiquée?

Olga ne doutait ni de ses aptitudes, ni de son courage. Ses succès lui venaient raison. Elle avait dépassé ses sœurs en instruction, il était juste qu'elle les dépassât en ambition. Varnia, l'aînée, épouse d'un dentiste, pratiquait avec lui à Riga, l'art de «guérir sans arracher»; Steffi étudiait à Genève la pharmacie. Olga exigeait mieux pour elle. Selon la sage et profonde pensée de Marc-Aurèle, la vaillante fille «ne se ferait jamais obstacle à elle-même». Son opiniâtreté ne reculerait devant aucune tâche; elle était décidée à gagner un à un les brevets français dans l'échelle des études scientifiques.

Perdue en ses projets, — toute femme est

Perrette à son heure, — Olga n'avait pas entendu des pieds nus parcourir le couloir.

— Olga!... appela une voix enfantine; Olga!... ouvre-moi! Je ne vois pas la serrure dans l'obscurité.

— Toi, Hélène?... Qu'y a-t-il donc?... Tu prendras mal à courir en chemise par ce froid!...

— Je n'y tenais plus!... Viens voir...

La fillette, vive et fûtée, tira sa sœur avec des signes mystérieux sur le palier.

— Entends-tu à présent?

Des bruits de voix en discussion montaient en effet, vers elles.

— Papa est furieux, chuchota Hélène; voilà une heure qu'il tempête. Il vient de renvoyer Fraulen!...

— Tu rêves... Fraulen est couchée.

— Non, il est arrivé quelque chose...

— Quoi?

— Je n'ai pas très bien saisi... Une histoire avec l'employé: M. Scharoff.

— Ne t'occupe pas de cela!... conseilla doucement la grande sœur, en lissant les bandeaux ébouriffés de la curieuse. Ce sont des choses qui ne regardent pas les petites filles.

— Les petites filles!... Est-ce que tu me prends pour un bébé, Olga?... Avec ça que

je n'ai pas vu que Fraulen était amoureuse! Mais papa l'a su; il est entré; il l'a surprise au moment où M. Scharoff lui faisait la cour au bureau... Alors, il s'est mis dans une colère terrible, et il les a renvoyés tous les deux. Voilà... Elle fait ses paquets, et lui aussi. Tu es donc sourde pour n'avoir rien entendu? Ecoute encore... Cela recommence.

Les deux sœurs prêtaient l'oreille. Des pas, des heurts de portes, un glissement de malle qui frappe ensuite chaque marche, à la descente, et qu'on soulève, des paroles jetées dans le défilé d'un renvoi mérité, montèrent en rumeurs confuses du rez-de-chaussée dans les combles.

Le père de famille maugréait, laissait échapper lui-même des épithètes qu'il eût dû retenir.

— Rentre! ordonna Olga à Hélène, dès qu'elle reconnut l'organe tonitruant de son père.

Les grossièretés sonnaient mal dans cette maison respectable où la bonne éducation devait être un exemple.

Mais le scandale avait eu lieu dans les bureaux du facteur de pianos; M. Mitouchine était en droit de se croire seul témoin du délit. Il se trompait, maintenant toutes les portes étaient ouvertes...

(à suivre)